



DÉSINSECTISATION PUNAISES DE LIT

Générale d'Hygiène vous offre un traitement personnalisé, conçu pour éradiquer de manière efficace toute infestation de punaises de lit, tout en respectant les normes de sécurité et d'hygiène.

TRAITEMENT PROPOSÉ

- Pulvérisation localisée d'insecticide sur les zones infestées : sommiers, plinthes, meubles, et sols afin de cibler directement les punaises adultes.
- Brumisation volumétrique (micro-diffusion) dans l'ensemble de la pièce (murs, plafonds, sols), permettant de traiter en profondeur tous les espaces difficiles d'accès.

Les produits appliqués créent une barrière durable contre les punaises, tout en garantissant la sécurité des locaux grâce à des dispositifs de diffusion contrôlée, ne laissant aucun résidu toxique après traitement.

PROTOCOLE PRÉPARATOIRE

- **Lavage à haute température** (minimum 60°C) : Tous les textiles de literie (draps, taies d'oreillers, couvertures, protège-matelas) doivent être nettoyés à haute température ou passés à la vapeur.
- **Traitement des vêtements et textiles délicats :**
 - Traitement par congélation :** Placez les vêtements dans des sacs plastiques hermétiques et congelez les à -21°C pendant 72 heures.
 - Traitement chimique :** Utilisez un aérosol insecticide dans un sac plastique hermétique (fournis par nos soins en supplément).
- **Débarrasser les lieux :** Dégagez l'accès aux plinthes et aux zones touchées (sommiers, matelas, meubles). Ne déplacez pas les meubles infestés dans d'autres pièces avant le traitement.
- **Retrait des animaux domestiques :** Les animaux, en particulier les poissons et les chats, doivent être retirés des lieux à traiter pendant toute la durée du traitement.



DÉSINSECTISATION PUNAISES DE LIT

MESURES POST-TRAITEMENT

- **Fermeture des pièces** : Laissez les locaux traités fermés pendant 8 heures après le traitement. Une aération de 30 minutes est ensuite nécessaire avant réintégration.

- **Interdiction de nettoyage** : Ne nettoyez pas les surfaces traitées pendant une période de 30 jours afin de préserver l'efficacité du traitement.

- **Intervention de suivi** : Une seconde intervention sera programmée 20 à 30 jours après la première pour garantir l'élimination totale des punaises de lit sur plusieurs cycles générationnels.

Notre service repose sur des méthodes éprouvées et une expertise technique consolidées par 35 ans d'expérience.

Générale d'Hygiène : Une entreprise certifiée - des techniciens confirmés et certifiés individuellement - un agrément ministériel - une entreprise qui œuvre pour l'environnement - 35 ans d'expériences font la différence.



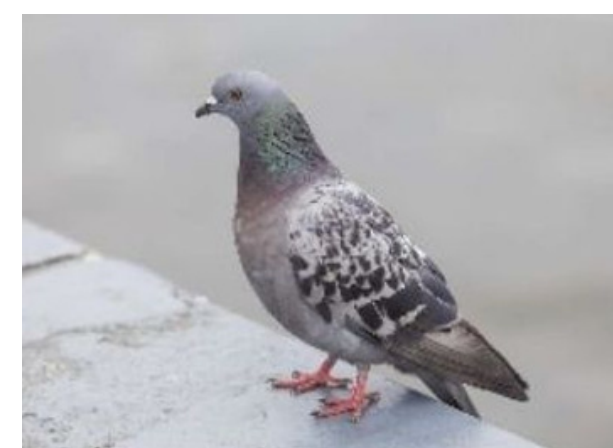
Guêpes / Frelons



Fourmis



Chenilles Processionnaires



Dépigeonnage

Blattes



Cafards

LYON

53 rue Pasteur
69007 Lyon
04.72.71.70.70

SAINT-ETIENNE

3 rue Jacques Constant Milleret
42000 Saint-Étienne
04.77.42.12.00

VALENCE

Pl. Regnault, Ch. des Huguenots
26000 Valence
04.75.40.87.46

CHAMBERY

725 Faubourg de Montmélian
73000 Chambéry
04.79.70.00.00

GRENOBLE

3 Av. Marie Reynoard
38100 Grenoble
04.76.41.50.40